BLOC 1 – Valorisation et reconnaissance	
Ce qu'on apprécie	• Opportunités académiques et professionnelles offertes par la personne professeure superviseure (ex. : possibilités de co-publier, de collaborer dans les projets de recherche, de se déplacer sur le terrain). • Conditions de travail (ex. : flexibilité des horaires). • Convivialité du milieu de travail (ex. : écoute, soutien, sentiment de considération et aide pour résoudre les problématiques vécues).
Ce qu'on voudrait commencer ou améliorer	• Reconnaître pleinement le rôle joué (ex. : officialiser l'apport des personnes professionnelles de recherche dans le co-encadrement, modifier l'appellation « stagiaire postdoctoral *» pour « chercheur postdoctoral » afin de mieux représenter la nature du travail réalisé, permettre la participation aux jurys lorsque possible). • Mettre davantage en lumière les contributions au quotidien, au-delà d'événements ponctuels. • Accroître la visibilité des réalisations, tant à l'interne qu'à l'externe (ex. : affichage des publications et des prix, initiatives diversifiées axées sur la valorisation). • Stimuler les échanges (ex. : augmenter les contacts dans la dyade personne professeure et professionnelle de recherche ou professeure et chercheuse postdoctorale, organiser des journées de recherche décloisonnées avec des thèmes communs au niveau facultaire, faciliter le réseautage entre personnes professeures, professionnelles de recherche et chercheuses postdoctorales, créer des espaces d'échanges sociaux). • Mieux diffuser l'information scientifique et facultaire (ex. centraliser les soutenances de même que les conférences sur un site web et mieux les communiquer, permettre une plus grande participation interdépartementale, faire rayonner le travail d'équipe dans les communications, faire connaître aux personnes concernées les périodes d'années sabbatiques des personnes professeures). • Veiller à des conditions de recherche stables (ex. : équilibrer la charge liée aux différentes tâches, assurer la continuité des ressources et des infrastructures nécessaires pour mener les projets à terme). • Faciliter l'intégration et la rétention (ex. : offrir plus d'opportunités d'emploi et de maintien en poste, instaurer des lieux de concertation tels que des tables de discussion régulières).

* Au Québec, l'appellation « stagiaire postdoctoral » découle directement du cadre défini par le ministère de l'Enseignement supérieur, qui considère le postdoctorat comme un statut étudiant et une catégorie de stage, plutôt qu'un emploi régulier.

BLOC 2 – Opportunités de développement et de formation professionnels	
Ce qu'on voudrait commencer ou améliorer	• Agir stratégiquement à différents niveaux pour améliorer les conditions (ex. : se mobiliser pour faire évoluer les règles et permettre aux personnes d'agir à titre de co-demandeuses ou de co-candidates, mettre en place un cadre facultaire sur la formation pendant l'emploi, encourager le corps professoral à soutenir son personnel en reconnaissant l'importance du développement professionnel et en lui offrant une libération de temps). • Élargir les possibilités de formation au-delà du rôle et les faire connaître (ex. : soutenir le développement des compétences transversales, mieux faire connaître le rôle du comité paritaire lorsqu'il en existe un).

BLOC 3 – Bien-être, milieu de vie et sentiment d'appartenance	
Ce qu'on voudrait commencer ou améliorer	• Renforcer l'intégration (ex. : implanter un processus d'accueil structuré au sein de la Faculté dès les premiers jours pour stimuler le sentiment d'appartenance, développer des initiatives de mentorat, encourager l'apprentissage du français, tenir compte de la réalité des allophones et des anglophones). • Améliorer l'inclusion communicationnelle (ex. : s'assurer d'intégrer les personnes professionnelles de recherche et chercheuses postdoctorales dans les listes de diffusion, mieux diffuser l'information pertinente). • Favoriser les collaborations (ex. : créer des occasions de rencontres et de réseautage, organiser des visites de laboratoires et d'espaces entre départements, encourager l'émergence de l'interdisciplinarité). • Structurer la vie communautaire (ex. : fonder une association, déployer des initiatives s'inspirant de comités existants).